

GCS

« Penthievre-Santé »

Mise en place d'un groupement de
coopération sanitaire.

- L'Hôpital de Lamballe (310 lits),
- l'EHPAD de Langueux/Trégueux/ La Méaugon (178 lits)
- L'EHPAD de Crehen (69 lits) ,
 - = 557 Lits FPH

- L'EHPAD de Plerin (87 lits)
- L'EHPAD de Ploufragan (60 lits)
- l'EHPAD d'Erquy (30 lits),
- l'EHPAD de Pléneuf Val André. (25 lits)
 - = 202 Lits FPT
- Soit un total de 759 lits... en 2010.

- o Objectif fort partagé → améliorer l'accompagnement individualisé des résidents accueillis dans les structures, ce qui vise clairement l'amélioration de leur confort, de leur sécurité et de de leur qualité de vie.
- o Des mesures qui ont en commun de mettre en place des compétences nouvelles inexistantes a ce jour, dans la majorité des établissements adhérents au GCS.
- o Besoins de pouvoir faire appel a des experts dans des domaines spécifiques et particuliers pour répondre aux exigences imposées par l'évolution de la législation et de la réglementation....

- o Cela se fonde sur le fait que nous donnons le même sens à notre action, que nous partageons les mêmes valeurs : « *nous prenons en charge des Personnes Agées fragiles, avec le souci de prendre soin d'elles de manière personnalisée et de faire en sorte que nos établissements soient des lieux de vie, avant d'être des lieux de soins, même s'ils sont indissociables et complémentaires* »

- o Une culture commune et une approche commune de la population que nous accompagnons au quotidien
- o Des besoins non couverts par manque de moyens et/ou d'attractivité...
- o Des obligations légales difficilement tenues de par la taille de nos structures:
 - ✓ MJMP
 - ✓ Sécurisation du circuit du Médicaments (Réintégration ?)
 - ✓ Médecin coordinateur.
 - ✓ Evaluation interne et externe
 - ✓ Diététicienne,

OBJECTIF PRINCIPAL	OBJECTIFS SECONDAIRES	ACTIONS	MOYENS
- Avoir une protection des personnes et des biens plus proche des intéressés	- Répondre aux obligations réglementaires - Faire face à l'augmentation du nombre de mises sous protection dévolues aux établissements	- Rapatrier les protections associatives dans les établissements - Assurer la protection au plus près de la personne	- 1 poste de mandataire de justice
- Offrir la meilleure qualité de prestation aux résidants	- Répondre de façon pertinente aux obligations - Avoir une démarche continue d'amélioration de la qualité - Assurer la gestion des risques	- Plan qualité - Formations - Groupes de travail	- 1 qualitatifien en renfort de la cellule Qualité de Lamballe + logistique
- Avoir un projet personnalisé et de suivi des résidants	- Sécuriser le circuit du médicament - Avoir des transmissions d'information avec les EPS - Offrir un service de messagerie aux résidants - Fiabiliser l'informatique	- Informatisation du dossier des résidants - Déploiement d'un réseau dans les établissements - Formation des personnels	1 bureauticien
- Développer une politique des soins coordonnée au profit des résidants (pendant de la coordination médicale)	- Assurer la fiabilité, la cohérence et la qualité des soins, et la prise en charge globale du résidant	- Formation - Encadrement des agents - Projet de soins et de prise en charge des résidants	- ½ poste de coordination des soins partagé avec Lamballe

OBJECTIF PRINCIPAL	OBJECTIFS SECONDAIRES	ACTIONS	MOYENS
- Assurer la meilleure nutrition des résidents	- Adapter menus et régimes - Développer une démarche qualité pour les repas	- Suivi nutritionnel - Volet du dossier du résident à documenter	1 diététicienne
- Garantir la qualité de l'hygiène des locaux et des personnes	- Formation permanente du personnel - Mettre des protocoles adaptés à disposition des établissements	- Formations adaptées in situ - Suivi des protocoles	- 1 formateur « hygiène »
			Moyens communs à l'ensemble des actions : - Logistique * Véhicules * Téléphones * Bureaux - Assistance administrative 0,60 ETP secrétaire
- Développer la bientraitance	- Permettre aux personnels de trouver une réponse et de développer une réflexion sur les prises en charge et leurs pratiques	- Revue de cas difficiles - Groupes de travail sur les situations courantes	- Comité d'éthique

OBJECTIF PRINCIPAL	Objectifs secondaires	ACTIONS	MOYENS
- Améliorer les soins aux résidents	- Garantir une fluidité de la prise en charge - Garantir un retour dans de bonnes conditions dans l'établissement d'origine	- Définir la filière CS/SSR / USLD/EHPAD	- Protocoles de prise en charge - Dossier patient - Politique de soins commune - Politique commune des médicaments
- Assurer des soins palliatifs et la prise en charge de la douleur		- Formations - Filière de soins avec lits dédiés aux soins palliatifs à Lamballe	- Poste partagé d'IDE formée aux soins palliatifs.